

# AIDE-MÉMOIRE

**Conditions d'embauche détaillées au poste de salarié (m/f/x) dans la carrière C du contrat collectif des salariés de l'Etat, pour le service voirie**

**Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste susmentionné.**

Missions :

- Tous travaux dans le domaine public;
- Exécution de toute mission généralement quelconque relevant du service de régie communal ;
- Entretien et maintenance des places publiques
- Montage/démontage des installations lors des festivités communales.
- Garantir le service de permanence hivernale.
- Le candidat est tenu de travailler partiellement suivant un horaire irrégulier, aussi les fins de semaine et les jours non ouvrables. Il sera également tenu d'assurer des permanences en dehors des heures de travail usuelles.

Profil:

- Avoir une expérience confirmée dans les métiers du mécanicien agricole, de l'aménagement paysager, du jardinage ou d'un domaine similaire.
- Connaissances en utilisation des machines du secteur communal
- Bonne condition physique et capacité à travailler en extérieur, par tous temps
- Expérience professionnelle confirmée de minimum 5 années dans le domaine concerné;
- Être en possession d'un permis de conduire des catégories B/E et C/E (possibilité de soumettre le permis de conduire de la catégorie C/E dans un délai d'un an);
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe.

Divers :

Le cas échéant, le candidat devra se soumettre à un examen d'aptitude théorique et pratique.

Carrière / Statut:

Salarié à tâche manuelle. Il sera engagé et rémunéré conformément aux dispositions de la convention collective des salariés de l'Etat, carrière C.

Documentation:

- Demande écrite avec précision du poste brigüée ;
- Extrait récent de l'acte de naissance ;
- Extrait récent du casier judiciaire n° 3 (moins de 2 mois) ;
- Notice biographique (CV) détaillée avec photo récente;

- Copie des diplômes et certificats d'études;
- Certificat d'affiliation du centre commun de la sécurité sociale (CCSS);
- Copie du permis de conduire.

Pour toute information supplémentaire, les candidats intéressés pourront s'adresser au service du personnel (Tel. 325023-210).

Les candidats sont invités à adresser leur candidature écrite, accompagnée des pièces justificatives, au Collège des bourgmestre et échevins, à l'attention du service du personnel, B.P. 93, L-7501 Mersch, pour le vendredi, **3 avril 2026 au plus tard**. Les candidatures peuvent également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : [ressourceshumaines@mersch.lu](mailto:ressourceshumaines@mersch.lu).

Mersch, le 27 février 2026  
le collège des bourgmestre et échevins  
Michel Malherbe, bourgmestre  
Abby Toussaint, échevin  
Henri Krier, échevin  
Daniel Marques, échevin